F/I/E/ Revitalisation

Kurt Salmon

CREATIONS ET DESTRUCTIONS D'EMPLOIS

EN 2013 EN FRANCE

ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

Mai 2014

Préambule

- **F/I/E et Kurt Salmon RH – Management** qui ont signé début 2013 un partenariat pour accompagner les entreprises dans leur stratégie de redéploiement, vous proposent l'étude *Créations et destructions d'emplois en France*, **pour la 5ème année consécutive**.
- Kurt Salmon RH-Management et F/I/E se sont associés pour conjuguer leurs savoir - faire respectifs dans l'anticipation et l'accompagnement de redéploiement. Ce partenariat souhaite apporter une orientation nouvelle en préparant en amont au service des groupes et des sociétés leurs évolutions à moyen terme et l'impact de ces évolutions sur les collaborateurs et leurs métiers. Notre positionnement unique sur le marché propose les savoir-faire métiers, l'ingénierie sociale et l'accompagnement opérationnel en se positionnant sur du qualitatif et des résultats.
- Cette étude a été réalisée sous la supervision de :

Michel GHETTI
Président

Tél. : 01 56 64 00 77
m.ghetti@groupe-fie.com

France Industrie & Emploi
20, bd Montmartre
75009 Paris
www.groupe-fie.com

Claude BODEAU
Associé en charge de la practice RH-Management
Membre du CODIR France

Tél. +33 (0)1 55 24 31 91
Mobile : +33 (0)6 07 25 41 98
claude.bodeau@kurtsalmon.com

159 avenue Charles de Gaulle
92521 Neuilly sur Seine
www.kurtsalmon.com

Préambule

- Le **groupe France Industrie et Emploi** est un cabinet de **conseil multidisciplinaire spécialisé en :**
  - **ressources humaines et en management du changement** auprès de grands groupes industriels et de services,
  - **marketing des territoires et ré-industrialisation** auprès des collectivités territoriales.

- **Au sein du groupe, F/I/E/ Revitalisation est spécialisé dans la conduite des projets de revitalisation des bassins d'emplois,** pour 2 catégories de clientèle :
  - les entreprises : appui à la conception et à la mise en œuvre d'opérations de revitalisation,
  - les collectivités : élaboration des stratégies de développement économique et de marketing territorial.

- Kurt Salmon est un cabinet de conseil en transformation des entreprises. La vocation des 1,400 consultants de Kurt Salmon est d'apporter aux dirigeants des entreprises le conseil et les idées originales qui ont un impact direct et concret sur la réussite de leurs projets et, en particulier, sur leurs projets de transformation.

- Nos consultants en ressources humaines et management mettent leur vaste expérience au service d'organisations publiques et privées qui souhaitent transformer leur culture et leurs organisations afin de renforcer leur attractivité auprès de leurs salariés et des nouvelles recrues. Nous les aidons à mettre en œuvre les programmes de changements tant sur le volet humain qu'organisationnel centrés sur les meilleures pratiques notamment l'impact du digital.

F/I/E/ Revitalisation

Kurt Salmon

CONTEXTE DE L'ETUDE

1. Contexte de l'étude 2013

- L'étude s'inscrit dans une conjoncture marquée par une part toujours importante de projets de **réduction d'effectifs dans les grands groupes**.

- Les **activités industrielles**, en dehors de quelques niches, continuent à perdre des emplois, alors que les activités de **services** constituent des gisements de croissance et de création d'emplois, notamment le commerce et la distribution.

- Une forte **hausse des liquidations judiciaires**, annoncées en 2012 et qui se sont réalisées en 2013.

- Une hausse significative des **emplois au sein de l'Education Nationale** centrée sur les zones urbaines (60.000 postes programmés à cinq ans dans le cadre de la Loi sur la Refondation de l'Ecole de 2013), mais qui ne compensent pas les pertes d'emplois dans le secteur marchand.

- Les **territoires les plus structurés** sont ceux qui résistent le mieux à la crise, grâce à un Ecosystème attractif, alliant : un fort taux de R&D, une main d'œuvre formée et disponible, un accès aux financements privés, et des infrastructures de communication de qualité.

- Une **fracture territoriale** qui se confirme, entre des territoires qui ont réussi leur mutation économique (Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Alsace…), d'autres en cours de rattrapage (Pays-de-la-Loire, Bretagne, Centre…), et enfin une Ile-de-France qui concentre la majorité des créations et destructions d'emplois.

F/I/E/ Revitalisation

Kurt Salmon

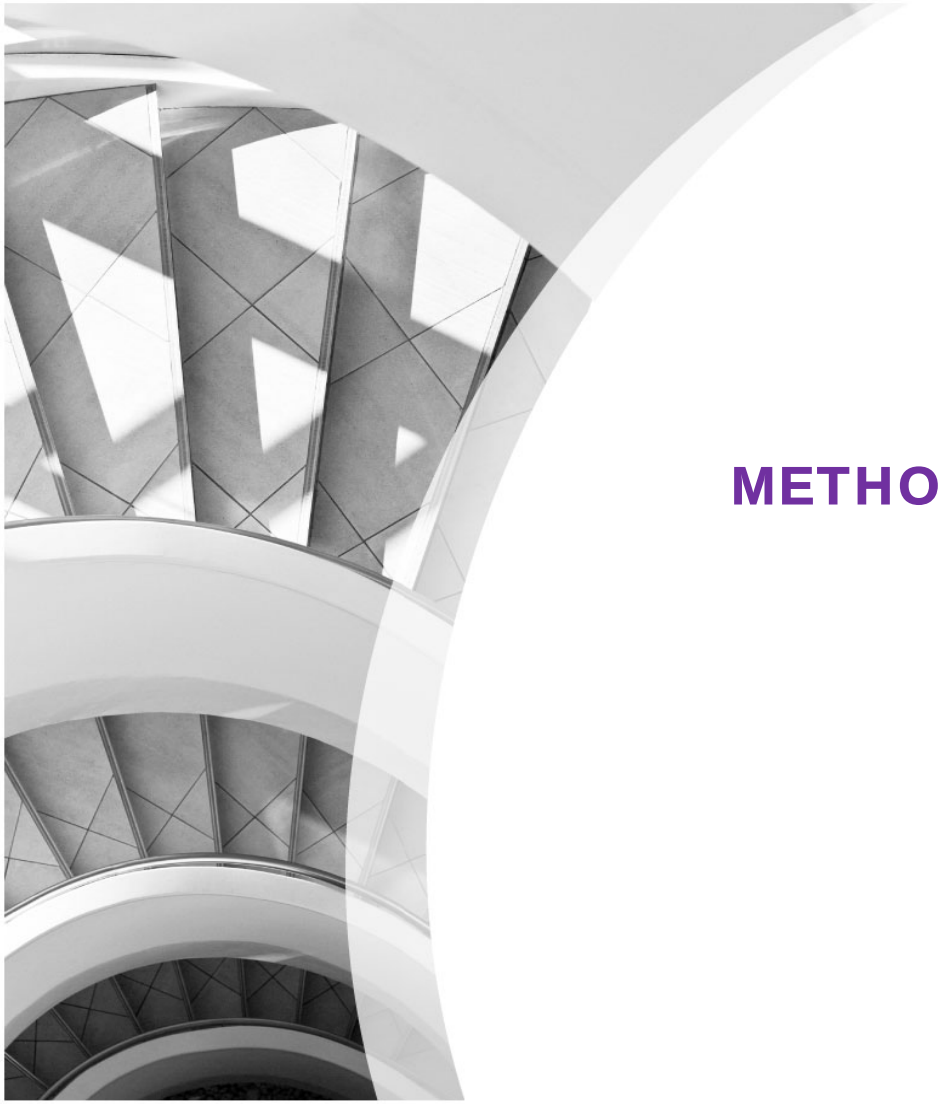

METHODOLOGIE

2. Méthodologie

- **En France, on dénombre 204 989 entreprises de plus de 10 salariés (source : Insee, 2014).**

- **La 5ème édition de l'étude *« Créations et destructions d'emplois en France en 2013 »*, réalisée par l'Observatoire F/I/E/ - Kurt Salmon, porte spécifiquement sur les entreprises manufacturières et de services de plus de 10 salariés (hors petit commerce, franchise et spectacles) en France, soit 144 693 entreprises dont :**

    - **66 854 entreprises manufacturières**
    - **77 839 entreprises de services**

    Source: Entreprises selon le nombre de salariés et l'activité en 2014, Insee

- **Sur cette base, l'Observatoire F/I/E/ - Kurt Salmon a recensé les mouvements de créations et de destructions d'emplois.**

- **Les destructions et créations d'emplois ont été caractérisées et analysées à partir des sources suivantes :**
    - Recensement de l'exhaustivité des Plans sociaux pour les entreprises de plus de 50 salariés
    - Etudes d'impacts sociales et territoriales liées aux PSE
    - Etudes d'employabilité des salariés liées aux opérations de reclassement
    - Monographies socio-économiques de territoires
    - Analyse de bases spécialisées : XERFI, SESSI, CRCI, pôles de compétitivité, DATAR, ADEME, CORPORAMA, Observatoire de l'Investissement, etc.
    - Etudes de marchés
    - Etudes et statistiques de syndicats et associations professionnelles : ANIA, AFRC, UIMM, UIC, ENR, etc.
    - Statistiques INSEE et Administrations Publiques
    - Pôle-Emploi (Etudes BMO)
    - Etudes sectorielles et territoriales : CCI, Maisons de l'Emploi, Agences de développement, etc.

La base de données constituée par F/I/E/ et Kurt Salmon est renseignée et actualisée de manière hebdomadaire depuis 7 ans.

F/I/E/ Revitalisation

Kurt Salmon

CREATIONS D'EMPLOIS EN FRANCE EN 2013

3. Créations d'emplois en France en 2013

3.1 Tendances générales observées

	2011	2012	2013	Evolution 2012-2013
Nombre de projets	1.405	1.274	1.096	- 14%
Nombre de créations d'emplois	50.200	65.261	53.614	- 18%
Nombre de création d'emplois dans les services	*25.000*	*37.117*	*36.111*	- 3%
Nombre de création d'emplois dans l'industrie	*22.500*	*27.644*	*16.643*	-39.5%
Nombre de création d'emplois dans la construction	*2.700*	*500 – 1.000*	*537*	=
Nombre d'emplois créés par projets	35	51	48	-6.2 %

Le nombre de **projets créateurs** d'emplois diminue substantiellement depuis 2011.
Le nombre de **création d'emplois** chute également, quasiment dans les mêmes proportions.

- Dans les **services** l'évolution est quasiment stable, puisque nous observons une baisse de -3% seulement.
- En revanche, le nombre d'emplois créés dans **l'industrie** chute très fortement (-39.5%). Cette situation alarmante rappelle le niveau des années 2008-2009.

Les créations d'emplois dans les **services** ne parviennent pas à compenser la chute des créations dans le secteur **industriel**. Cette évolution confirme que la France s'est **« installée »** dans la crise entre 2012 et 2013.

Le nombre moyen d'emplois créés par projet n'évolue guère. Il confirme, que ce sont les PME, notamment les **ETI**, qui créent le plus d'emplois.

3. Créations d'emplois en France en 2013

3.2 Les régions les plus créatrices d'emplois (1/2)

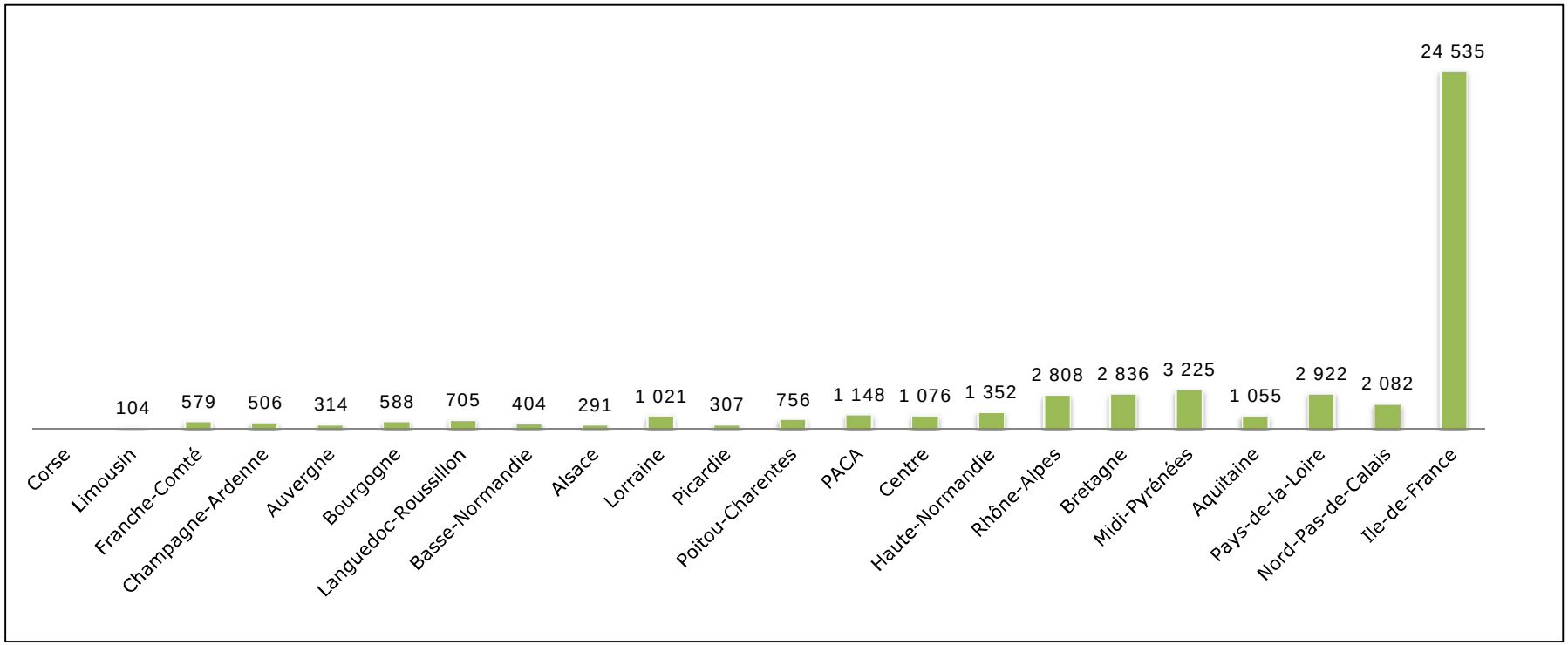

	TOP 5 des Régions les plus créatrices d'emplois en 2013	Valeur relative rapportée au total des créations d'emplois sur la France	Rappel 2012
1	Ile-de-France	45.7 %	Ile-de-France
2	Midi-Pyrénées	6 %	Pays-de-la-Loire
3	Pays-de-la-Loire	5.4 %	Nord-Pas-de-Calais
4	Rhône-Alpes	5.3 %	Basse-Normandie
5	Bretagne	5.2 %	Picardie

3. Créations d'emplois en France en 2013
3.2 Les régions les plus créatrices d'emplois (2/2)

- L'**Ile-de-France** reste la région la plus créatrice d'emplois. Cette position est même renforcée, par rapport à l'année précédente (2012). Il convient néanmoins de pondérer cette surreprésentation de la région francilienne, en précisant, que de nombreuses entreprises ayant fait part de projets de développement créateurs d'emplois, ont leur siège social à Paris, et, ne sont pas en mesure systématiquement de préciser la localisation géographique de ces projets.

- Le classement le plus significatif concerne la Région **Midi-Pyrénées**, qui gagne six places. La raison principale est identique à celle de 2012 : c'est l'industrie aéronautique dans son ensemble, qui tire l'industrie régionale. Les commandes se traduisent par de fortes créations d'emplois futures, aussi bien parmi les ensembliers, que les sous-traitants.
- La Région **Pays-de-la-Loire** fait également preuve d'un réel dynamisme, puisque le territoire ligérien passe de la troisième à la seconde place du classement. En 2012, le classement des Pays-de-la-Loire dans le TOP 5 résultait principalement des commandes des chantiers de l'Atlantique à St-Nazaire, provoquant un regain d'activité parmi les sous-traitants. En 2013, ce sont les activités liées à l'aéronautique et l'Education nationale, qui contribuent à cette seconde place.
- L'analyse comparée de **Midi-Pyrénées** et **Pays-de-la-Loire** montre que, pour la première année depuis la réalisation de notre étude (2009), deux régions bénéficient du développement de deux activités identiques : **l'aéronautique** et **l'Education Nationale**.

- La **Région Rhône-Alpes** réintègre en 2013 le TOP 5 du classement, grâce notamment à l'informatique et les activités de conseil-audit, ainsi que des programmes de recrutements prévus par le Ministère de l'Education nationale. En revanche, **aucun projet industriel** innovant et d'envergure identifié, comparable à l'aéronautique dans le Sud-Ouest, la construction navale en Pays-de-la-Loire, ou la logistique dans le Nord.

- Enfin, le classement des régions **les moins créatrices** d'emplois n'évolue guère. Les territoires comme la Franche-Comté, le Languedoc-Roussillon, Champagne-Ardennes ou l'Auvergne ne parviennent pas, au niveau régional en tout cas, à créer une dynamique créatrice de richesses. Ce classement doit cependant être pondéré si l'on **rapporte les créations d'emplois programmées, au total de la population active**.

- A ce titre, le classement 2013 est quasiment comparable au classement précédent. Les Régions **Ile-de-France, Midi-Pyrénées et Pays-de-la-Loire** bénéficient du dynamisme de filières évoquées précédemment. Seules la **Picardie** et la **Basse-Normandie** voient leur place chuter en 2013 par rapport à 2012. La place de n°1 de la **Basse-Normandie** en 2012 résultait de l'annonce des projets industriels de grands ensembliers, où le rôle de l'Etat est prépondérant (énergie nucléaire par exemple). La **Picardie** avait bénéficié de l'annonce de nombreux projets autour de l'équipement structurant que représente le Canal Seine-Nord.

- Ces évolutions d'une année sur l'autre, montrent que la mutation, et le dynamisme, économique de plusieurs territoires sont encore très dépendants, d'une part de la **puissance publique** (Education Nationale en 2013), d'autre part de quelques **« grands contrats » ponctuels**, certes structurants, mais insuffisants pour diversifier le tissu économique des territoires.

3. Créations d'emplois en France en 2013

3.3 Les départements les plus créateurs d'emplois (1/2)

▸ Les 10 départements les plus créateurs d'emplois en 2013

	Top 10 des Départements 2013	Projet le plus créateur d'emplois (secteur)	Nombre d'emplois créés ou programmés	*RAPPEL : Top 10 des Départements 2012*
1	Paris	GDF SUEZ (Energie)	16.288	*Loire-Atlantique*
2	Hauts-de-Seine	Deloitte (Conseil-Audit)	5.655	*Paris*
3	Haute-Garonne	Safran (Aéronautique)	2.476	*Nord*
4	Loire-Atlantique	Proservia (TIC)	2.097	*OISE*
5	Nord	IBM (Informatique)	1.839	*Hauts-de-Seine*
6	Haute-Savoie	SOPRA (TIC)	1.657	*Manche*
7	Ille-et-Vilaine	LE-DUFF (IAA)°	1.642	*Ille-et-Vilaine*
8	Finistère	AUSY (TIC)	+300	*Seine-Maritime*
9	Eure	GMD (équipement auto)	697	*Gironde*
10	Seine-St-Denis	ID-LOG (logistique)	657	*Haute-Garonne*

3. Créations d'emplois en France en 2013

3.3 Les départements les plus créateurs d'emplois (2/2)

- Le classement 2013 des départements les plus créateurs d'emplois est comparable aux années antérieures.

En effet**, trois tendances** se dégagent, qui se confirment depuis 2009 :

o Les Départements les plus **riches** sont présents : Paris, Hauts-de-Seine, Haute-Garonne, Loire-Atlantique, Nord. Ils confirment le classement des régions, présenté ci-avant.

o Chaque année, quelques Départements, moins riches, intègrent le TOP 10. Il s'agit le plus souvent de territoires ayant bénéficié d'un projet d'envergure. Ces projets constituent des opportunités pour ces territoires, et peuvent potentiellement être à l'origine d'une **action de structuration de filières**. Exemples :

- L'implantation d'entreprises de services destinées au troisième âge dans l'Orne s'inscrit dans la stratégie du Département, qui a retenu cette filière comme axe de développement stratégique.
- Le projet de relocalisation endogène d'un groupe verrier dans la Vallée-de-la-Bresle.

o Deux des Départements français les plus riches **ne figurent pas** dans ce TOP 10 : **Rhône** et **Bouches-du-Rhône**. Une analyse détaillée montre que la moyenne des projets dépasse rarement les 100 postes, et sont souvent le fait de PME. Les projets de plus de 100 créations d'emplois étant le fait de l'Education Nationale, dont les programmes sont également mis en œuvre dans toutes les régions françaises.

- En terme **d'activités**, une très forte présence d'entreprises informatiques et de TIC y compris dans des Départements encore marqués par un fort tissu industriel ou rural : Finistère, Haute-Savoie…. En revanche, les activités de **conseil** ou les **sièges sociaux**, sont toujours concentrés en Ile-de-France, ou dans les capitales régionales.

- Ces tendances ont un impact en matière de **marketing des territoires**. En effet, ces réussites sont souvent rendues possible qu'à la condition de travailler en amont sur la **constitution d'une offre territoriale attractive**, prioritairement en termes : **d'infrastructures de communication, d'immobilier et disponibilité de main d'œuvre**.

- Enfin, la présence de la **Seine-St-Denis** doit être notée, car elle est emblématique d'une mutation réussie. A titre d'exemple, un prestataire logistique a décidé de s'implanter sur une partie du site PSA d'Aulnay-sous-Bois, alors même que le site était encore en activité. Plusieurs projets immobiliers tertiaires, bénéficiant également d'incitations fiscales et sociales.

3. Créations d'emplois en France en 2013

3.4 Taille des projets créateurs d'emplois

► Taille des projets de création d'emplois

	TAILLE DES PROJETS	NOMBRE DE PROJETS 2013	REPARTITION EN % 2013	REPARTITION EN % 2012
1	- **9 emplois et NC**	480	**43,7%**	25 %
2	**10 à 19**	201	18,3%	27%
3	**20 à 49**	213	19,4%	**28%**
4	**50 à 99**	101	9,3%	10 %
5	**100 à 199**	54	4,9%	5 %
6	**200 à 499**	28	2,6%	3%
7	**+ 500**	19	1,8%	2%
	TOTAL	**1.096**	**100 %**	**100 %**

- D'une manière générale, la répartition des projets par taille est semblable à 2012, pour les projets de **plus de 50 emplois**.
- En revanche, la **répartition** évolue pour les projets de **petites et moyennes tailles**. Ceci confirme le ralentissement du nombre de projets, qui se traduit par des projets de **taille plus modeste** en terme de création d'emplois.

- Une analyse plus fine montre que si les projets de **l'Education Nationale** sont retirés des calculs, la part des petits projets est encore plus prononcée. En terme de développement économique et dynamique des territoire, cette évolution confirme que **l'accompagnement**, et l'existence d'infrastructures de communication et de locaux d'activités, dédiée aux PME-PMI constitue une priorité pour les décideurs publics locaux. Les **projets d'envergure** sont quant à eux plus rares, de plus en plus **géographiquement mobiles**, avec des *process* décisionnels très autonomes et confidentiels.

3. Créations d'emplois en France en 2013

3.5 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois (1/2)

► **Répartition des emplois créés ou programmés par secteur d'activité** (Source : Observatoire F/I/E/ Kurt Salmon)

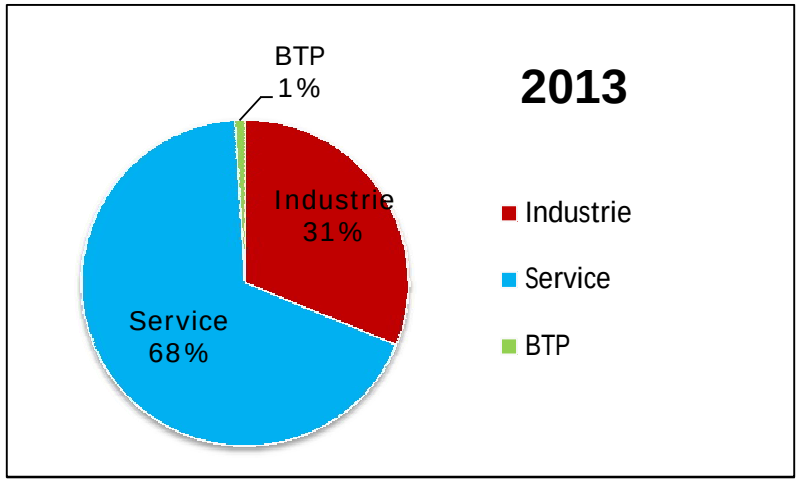

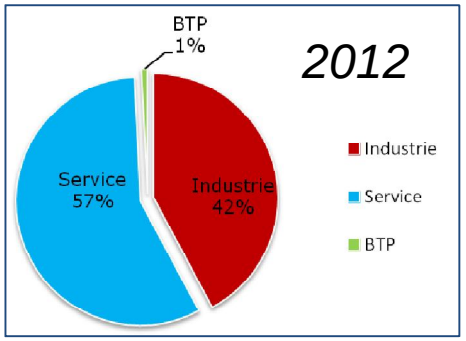

► **Répartition des emplois créés ou programmés par les principaux secteurs d'activité détaillé** (Source : Observatoire F/I/E/ Kurt Salmon)

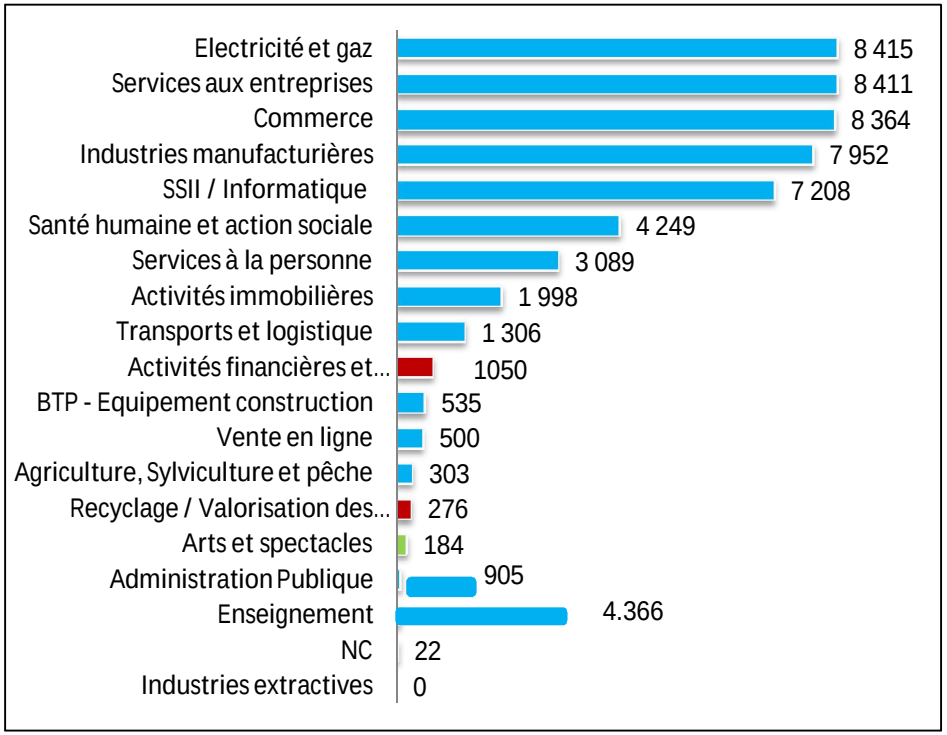

3. Créations d'emplois en France en 2013

3.5 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois (2/2)

- La répartition des projets par secteur d'activité confirme la forte perte **diminution des emplois industriels** en 2013. En 2012, la part des **emplois industriels** était de 11 points supérieurs (42% contre 31%) et celle des services 11 points inférieurs. Cette tendance est confirmée depuis 2010, mais beaucoup plus prononcée entre 2012 et 2013.

- Mécaniquement, ce sont les emplois dans les services qui augmentent le plus. Néanmoins, si nous retranchons les emplois programmés par la puissance publique pour 2013 (**Education Nationale** principalement), et ne retenons que la part des emplois de services marchands, le **déséquilibre** entre emplois industriels et emplois de services est moindre.

- Par rapport à 2012, la part des emplois dans l'industrie manufacturière chute de 11 points. En revanche, les emplois dans le tertiaire, notamment le commerce et la distribution augmentent fortement. L'ouverture de nombreux centres commerciaux, explique notamment la part élevée des projets dans le **commerce**, majoritairement en Ile-de-France. Ces projets sont structurants pour les territoires, et se traduisent également par la création **d'emplois indirects** (entretien, sécurité, gardiennage, formation, transports…). A ce titre, ces grands projets commerciaux, bien que répondant à des **critères d'implantation** partiellement différents des projets industriels ou de services (notamment R&D, accès aux financements…), sont confrontés à des problématiques parfois similaires comme la formation du personnel, la sécurité et les infrastructures de communication. Ces problématiques doivent désormais être intégrées dans la **structuration des offres territoriales attractives**.

- Enfin, la part des projets dans les grands groupes de conseils en TIC, management… augmente substantiellement depuis 2011 et 2012, notamment dans les grandes métropoles de province : Toulouse, Nantes et Lille par exemple. En revanche, il convient de distinguer les activités de commerce de détail ou **« B to C »** du **commerce de gros**, davantage positionné sur le **« B to B »** et très dépendant des commandes de l'industrie.

3. Créations d'emplois en France en 2013

3.6 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois

Focus sur les industries manufacturières (1/2)

► Répartition des emplois créés ou programmés dans les principales activités de l'industrie manufacturière
(Source : Observatoire F/I/E/ Kurt Salmon)

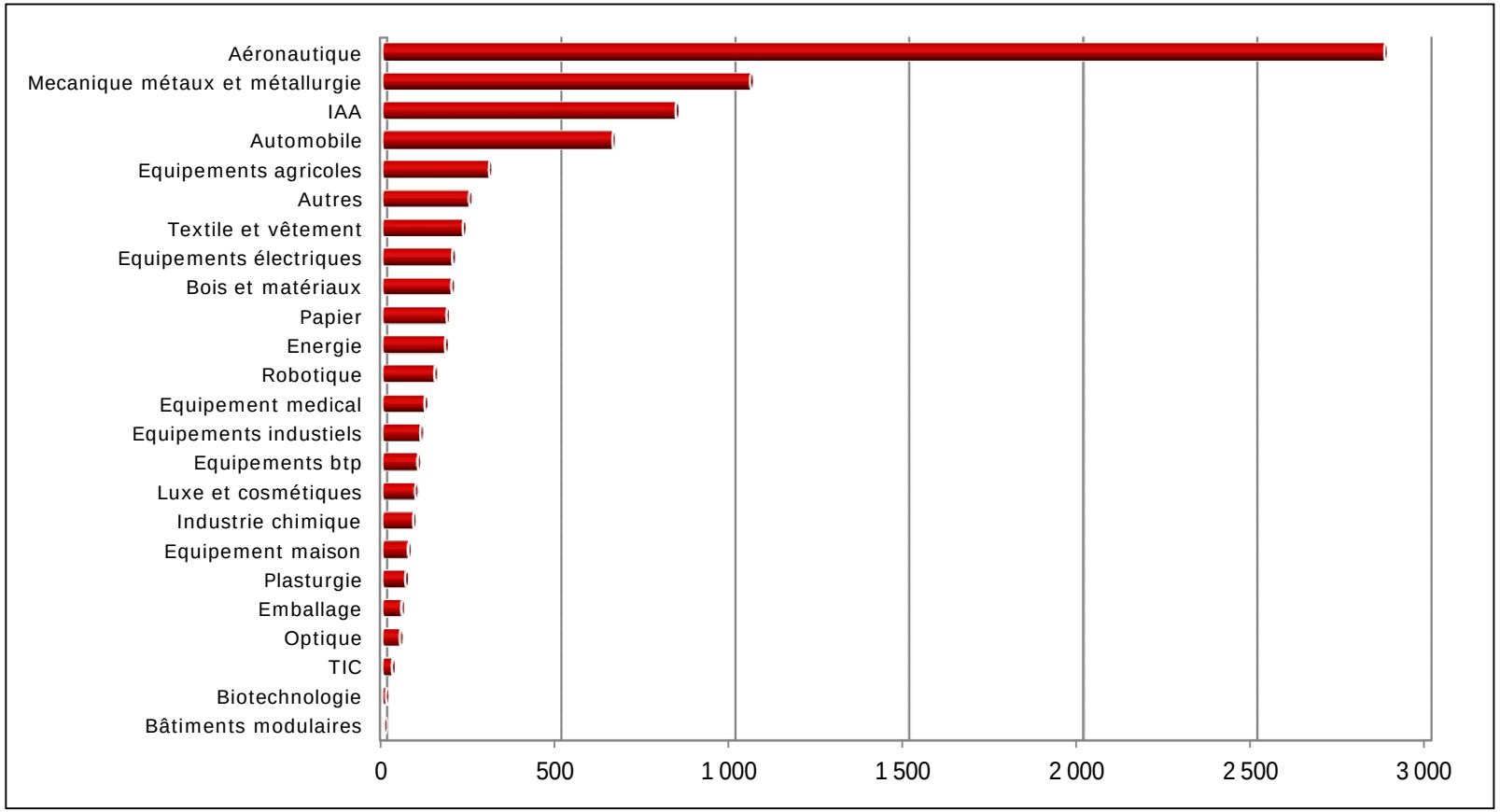

3. Créations d'emplois en France en 2013

3.6 Les secteurs d'activités créateurs d'emplois

Focus sur les industries manufacturières (2/2)

- Par rapport à l'année 2012, il est important de noter une évolution significative et **« croisée »** entre **l'aéronautique** et la **construction navale**. En effet, en 2012 la **construction navale** atteignait le premier rang, en raison des commandes d'envergure pour le compte des ensembliers et sous-traitants à St-Nazaire. En 2013, ce sont les commandes dont bénéficient les groupes de **l'aéronautique** qui permettent à la filière d'atteindre le premier rang. Les annonces de **commandes** de cette envergure (+500 emplois) sont cycliques, et se réalisent sur plusieurs exercices. A ce titre, l'impact sur les créations d'emplois parmi les **sous-traitants** est mesurables environ dix huit mois après l'annonce des commandes.

- Il est important de noter que ces sous-traitants sont issus aussi bien **d'activités de services (cf paragraphe précédent), qu'industrielles.** Ainsi, en dépit d'une importante destruction d'emplois industriels depuis plusieurs années, les **entreprises de sous-traitance** travaillant pour le compte de donneurs d'ordres positionnés sur des niches innovantes et en développement, font part de projets de développement. Cette tendance explique la seconde place de l'activité **mécanique-métaux-métallurgie**, qui pourtant est l'une des filières qui sur la durée perd le plus d'emplois.
- En terme **d'aménagement du territoire**, nous pouvons noter, que les territoires les mieux **structurés**, ou en cours de structuration, qui bénéficient **d'actions volontaristes** de la part des acteurs locaux (publics et privés) en matière de formation, R&D, export, diversification…. sont ceux qui pourront tirer partie des commandes des grands donneurs d'ordre : Aerospace Valley à Toulouse, Pôle EMC2 Grands-Ensembles en Pays-de-la-Loire, Vallée de l'Arve… Ces actions structurantes sont prioritaires pour les régions dont les mutations économiques et industrielles sont en cours : Lorraine, Champagne-Ardennes, Picardie, Languedoc-Roussillon….

- En terme de **prospective**, il est important de préciser, que les sous-traitants **positionnés sur plusieurs activités** restent les plus performants. Ainsi, sur les 30 premiers sous-traitants français (source : *Usine Nouve*lle 2013 et Veille F/I/E/)), seuls 20% sont spécialisés sur un seul secteur (automobile majoritairement).

- Enfin, le mouvement de **relocalisation d'activités**, depuis les pays à bas coût, bien qu'étant fortement soutenu parles actions publiques, ne constitue pas une tendance lourde. Elles ne représentent que 1,5% des créations d'emplois (le site de veille TRENDEO mentionne 1%).

3. Créations d'emplois en France en 2013

3.7 Les projets créateurs d'emplois par type d'opération

► Répartition des projets créateurs d'emplois par type d'opération en %

Source : Observatoire F/I/E/ Kurt Salmon

	Création de site 2013	*Création de site 2012*	Extension de site 2013	*Extension de site 2012*
EMPLOIS	**14,5 %**	*42%*	**85,5 %**	*58%*
PROJETS	**33 %**	*44%*	**67 %**	*56%*

- La part des projets de **créations de site a chuté** de 11 points entre 2012 et 2013. En terme de création d'emplois, l'évolution est encore plus négative (–27,5 points) ; elle confirme à nouveau que la France est ***installée*** dans la crise. C'est naturellement dans les **activités tertiaires**, plus spécifiquement de commerce, que la part des créations est la plus forte.

- Les **extensions** sur site (développement endogène) sont en revanche beaucoup plus nombreuses. Dans une période de crise, les projets endogènes, y compris ceux n'ayant qu'un objectif de maintien de l'emploi, doivent bénéficier d'un **accompagnement des pouvoirs publics** (Exemples : modernisation des capacités de production du flaconeur *SGD* dans la Somme, réorganisation de l'outil de production de *Carbone-Savoie* en France, LATELEC en Midi-Pyrénées….).

- Plus généralement, **l'attractivité d'un territoire**, au niveau national comme au niveau régional, dépend à terme, de la capacité à attirer de nouveaux investisseurs exogènes, notamment dans les grandes agglomérations (concept de *Ville-Monde*) et les régions les plus riches : Grand-Paris, Lyon, Lille, Toulouse, Marseille-Aix…. Ceci confirme l'importance de l'implication des décideurs publics locaux pour **favoriser l'accompagnement et la réalisation de ces projets**, notamment la capacité à proposer une offre immobilière attractive disponible, des infrastructures de communication, une offre de formation et de R&D complète.

3. Créations d'emplois en France en 2013

3.8 Projets créateurs d'emplois selon l'origine des entreprises

► **Répartition des projets créateurs d'emplois en France en 2013 selon l'origine des entreprises**

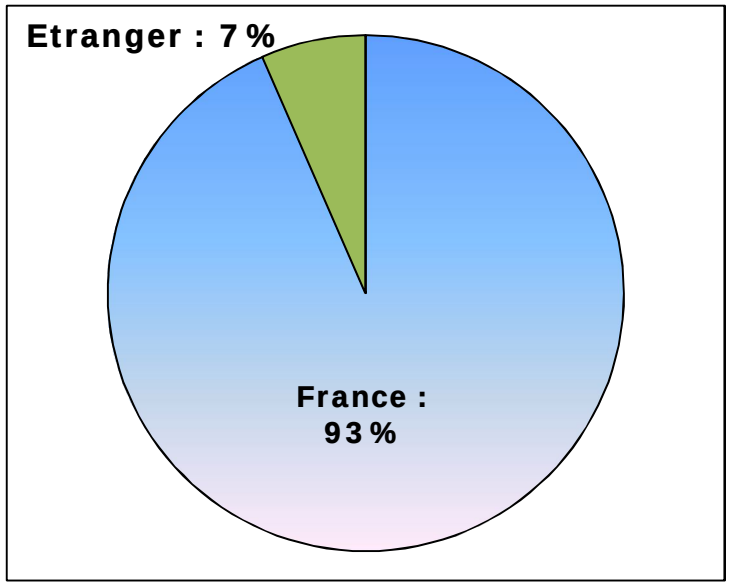

	PAYS	NOMBRE D'EMPLOIS CREES EN 2013
1	USA	42 %
2	Allemagne	27 %
3	Thaïlande	12 %
4	Belgique	7 %
5	Italie	6 %
6	Japon	3 %
7	Autres pays	3 %
TOTAL	1.190	100 %

- Comme en 2012, la part des emplois créés par des **entreprises européennes** atteint presque 40%. La part des emplois issus des entreprises nippones n'évolue guère non plus (3%).
- En revanche, avec 500 emplois programmés, les **USA** arrivent en tête des IDE 2013, grâce à un important projet logistique. La seconde place de **l'Allemagne** est conforme à la tendance lourde voire « historique », puisque la RFA reste le premier partenaire commercial de la France. En terme de prospective, il sera important de voir en 2015, si les projets du gouvernement allemand de mettre en place un salaire minimum se traduiront par un équilibre du coût du travail entre les deux pays. De nombreuses entreprises allemandes profitant d'une main d'œuvre à moindre coût en Allemagne, avaient envisagé de réduire leurs investissements en France.
- L'entrée de la **Thaïlande** dans notre classement s'explique par un projet industriel en Normandie (150 emplois). L'entrée des pays émergents (BRIC, PECO, Emirats….) est de plus en plus fréquente, notamment dans le cadre de prises de participations dans des grands groupes ou ETI européennes.

3. Créations d'emplois
3.9 Synthèse

- A l'exception de la croissance des emplois dans le **commerce et la distribution**, les grandes tendances en matière de **filières** n'évoluent guères :
  - Les **activités de service**s aux entreprises et aux particuliers créent davantage d'emplois, que dans **l'industrie**.
  - Les **liquidations judiciaires** concernent davantage les entreprises industrielles, quelle que soit leur taille.

- En 2013, la part des **emplois publics a été relativement** élevée, en raison de la mise en œuvre des projets de recrutements dans l'Education Nationale, majoritairement dans les grandes villes (Préfectures).

- En terme de **développement et d'attractivité des territoires**, les écarts de développement sont confirmés, avec un Quart Nord-Est dont les mutations économiques ne sont pas encore achevées, une Ile-de-France qui reste le poumon économique de la France, et des territoires **structurés** autour de **quelques filières d'excellence** (Nord-Pas-de-Calais > Logistique VPC-TIC, Midi-Pyrénées > Aéronautique, Rhône-Alpes > Services…). En tout état de cause, le maintien et le renforcement de l'attractivité de ces territoires de mieux en mieux structurés nécessitent une implication pérenne des pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales), notamment dans **trois domaines** :

  Infrastructures de communication - Immobilier d'entreprise - R&D et formation.

  - **Plusieurs initiatives locales** sont mises en œuvre par les employeurs et le service public de l'emploi : groupements d'employeurs, clubs d'entreprises, coordination des actions de Pôle Emploi avec les Maisons de l'Emploi (MDE), GPEC territoriales. Outre le maintien de l'emploi, ces initiatives ont également pour vocation à anticiper une reprise de l'activité, qui nécessitera une main d'œuvre disponible et formée.

  - En terme de **prospective**, nous pourrons évaluer en 2014 l'impact des dispositifs d'aides à la création d'emplois et au développement économique, comme :
    - Les mesures spécifiques en matière de recrutement et de formation, notamment les Contrats Aidés et **contrats de génération,** non pris en compte dans notre étude.
    - **Le Pacte de Compétitivité**, structuré autour de 8 Leviers, dont un dédié à l'Attractivité de la France, un au développement des PME-ETI.
  - Les **réformes territoriales envisagées par le gouvernement,** auront naturellement un impact à plus long terme , notamment dans le pilotage des actions de développement économique, particulièrement la coordination entre les différents niveaux de collectivités , et leur capacité financière.

F/I/E/ Revitalisation

Kurt Salmon

DESTRUCTION D'EMPLOIS EN FRANCE EN 2013

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.1 Tendances générales observées

	2011	2012	2013	Evolution 2012 - 2013
Nombre de projets destructeurs d'emplois	844	1,482	1,290	-13%
Nombre de destruction d'emplois	34,464	99,689	**68,458**	- 31%
Nombre de destruction d'emplois dans les services	*10,677*	*48,831*	*31,398*	-35,8%
Nombre de destructions d'emplois dans l'industrie	*21,025*	*48,741*	*32,384*	-33,6%
Nombre de destructions d'emplois dans la construction	*2,633*	*2,117*	*4,676*	+121%
Taille moyenne des projets destructeurs d'emplois	40	67	53	-21%

- Après une très forte dégradation des pertes d'emplois entre 2011 et 2012, le nombre de projets et de destructions d'emplois s'est ralenti entre 2012 et 2013. Sur la **durée**, entre 2011 et 2013, la situation générale est négative. Cette tendance lourde confirme les analyses présentés ci-avant dans le chapitre consacré aux *Créations d'Emplois* : **la France est durablement installée dans la crise**.

- Dès le second trimestre de l'année 2013, les **défaillances d'entreprises** (base redressement judiciaire), ont quasiment atteint le pic de 2009. La différence, pour être optimiste, est qu'en 2009 les entreprises, notamment les ETI ne bénéficiaient pas de carnets de commandes étoffés. En revanche, en 2013 les PME bénéficient des commandes de grands donneurs d'ordre, notamment dans la construction navale, l'aéronautique.

- Un nouveau **cycle de restructurations** au sein de grands groupes ou ETI (PSA, DOUX, GAD, MORY…), ou de filières (Agro alimentaire dans le Grand Ouest, Sites des Armées…) s'est amorcé à partir de la fin de l'année 2012 et début du premier trimestre de l'année 2013. Cette spirale s'est traduite par la destruction d'emplois, avant tout dans l'industrie (+70% des emplois détruits en 2013).

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.2 Les régions les plus destructrices d'emplois (1/2)

► Répartition du nombre d'emplois supprimés par région en 2013

	REGIONS	PROJETS DESTRUCTEURS D'EMPLOIS
1	Ile de France	149
2	Pays de la Loire	123
3	Nord Pas de Calais	90
4	Rhône Alpes	89
5	Bretagne	86
6	Centre	80
7	Aquitaine	79
8	Midi – Pyrénées	68
9	Lorraine	59
10	Champagne – Ardennes	57
11	Poitou – Charentes	48
12	Basse - Normandie	46
13	PACA	44
14	Picardie	42
15	Haute Normandie	38
16	Projets sur plusieurs régions	35
17	Alsace	33
18	Languedoc – Roussillon	32
19	Auvergne	26
20	Franche – Comte	21
21	Limousin	10
22	Corse	1
23	Bourgogne	34

	REGIONS	EMPLOIS DETRUITS	RANG 2012
1	Projets sur plusieurs régions	10 901	NC
2	Ile de France	9 141	1
3	Bretagne	5 324	3
4	Pays de la Loire	4 026	5
5	Nord Pas de Calais	3 841	6
6	Centre	3 839	15
7	Lorraine	3 459	4
8	Rhône Alpes	3 183	2
9	Haute Normandie	2 996	11
10	Picardie	2 890	17
11	Champagne Ardennes	2 704	7
12	Aquitaine	2 453	8
13	Midi Pyrénées	2 389	10
14	Franche Comté	1 794	13
15	Alsace	1 686	9
16	Basse Normandie	1 532	16
17	Languedoc Roussillon	1 502	19
18	Poitou Charentes	1 421	14
19	PACA	1 256	12
20	Bourgogne	1 002	20
21	Auvergne	659	18
22	Limousin	318	21
23	Corse	142	22

4.Destructions d'emplois en France en 2012

4.2 Les régions les plus destructrices d'emplois (2/2)

- **Deux tendances** se dégagent entre 2012 et 2013 :

o Le **classement** des cinq premières et cinq dernières régions n'évolue guère sur la durée.
o La place de n°1 des **projets répartis dans plusieurs régions**. Les projets destructeurs d'emplois dans plusieurs régions sont souvent le fait, soit de **liquidations judiciaires,** soit de restructurations de grands groupes bénéficiant d'un maillage territorial important, le plus souvent dans les **services** (Banque, Assurance, Immobilier…).

- La Région qui subit la plus forte hausse est la Région **Centre**, qui passe de la 15° à la 6° place en un an. Deux explications principales, et emblématiques, peuvent être avancées :

    o Les pertes d'emplois dans la **sous-traitance industrielle**, structurellement forte dans la Région, qu'il s'agisse de PME en **liquidation**, ou de grands groupes **équipementiers** .
    o Plusieurs restructurations de **sites administratifs (**armées, santé publique…)

- Inversement, **Rhône-Alpes**, grâce à son dynamisme et la forte **tertiarisation** de son économie, principalement autour de la métropole lyonnais, passe de la 2nde à la 8eme place.

- Parmi les **régions les moins impactées par la crise**, il est important de mentionner l'**Alsace**, structurellement l'une des plus riche, qui entre 2008 et 2012 a fortement subit les conséquences des restructurations des Armées et les projets de fermetures d'entreprises industrielles, notamment à capitaux allemands. Or, le classement 2013 montre que l'Alsace passe de la 9° à la 15° place. Une analyse détaillée montre, que l'économie alsacienne est structurellement compétitive et dynamique, aussi bien dans l'industrie de pointe, que les services.

- **Rapporté à la population active**, les classements 2012 et 2013 confirment que les territoires les plus industriels perdent le plus d'emplois. En **Champagne-Ardenne**, la part importante des sous-traitants explique ce classement. En **Picardie**, c'est la fermeture d'un site industriel de +1.100 salariés, qui impacte la région. La part des destructions d'emplois en Région **Haute-Normandie**, confirme la poursuite de la désindustrialisation du territoire. Aux filières d'excellence traditionnelles comme la sous-traitance industrielle, s'ajoutent les activités de services pourtant en développement comme le transport et la logistique ainsi que les **liquidations judiciaires** d'ETI. Les restructurations dans l'**agro-alimentaire** expliquent les fortes destructions d'emplois en **Bretagne** et **Pays-de-la-Loire.** Enfin, plus largement, c'est le **Grand-Est français**, qui subit le plus de pertes d'emplois, et dont les mutations vers des activités innovantes sont encore insuffisantes, comparés au Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées ou Pays-de-la-Loire.

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.4 Les départements les plus destructeurs d'emplois (1/2)

► **Les 10 départements les plus touchés par les destructions d'emplois**

	Top 10 des Départements 2013	Nombre d'emplois supprimés	*Top 10 des Départements 2012*
1	Paris	3,496	*Paris*
2	Seine-Maritime	2,852	*Bas Rhin*
3	Finistère	2,727	*Yvelines*
4	Hauts-de-Seine	2,072	*Ille-et-Vilaine*
5	Nord	2,070	*Nord*
6	Pas-de-Calais	1,771	*Gironde*
7	Seine-St-Denis	1,581	*Hauts-de-Seine*
8	Somme	1,516	*Seine-Maritime*
9	Moselle	1,335	*Loire-Atlantique*
10	Indre-et-Loire	1,332	*Maine-et-Loire*

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.4 Les départements les plus destructeurs d'emplois (2/2)

- L'évolution par rapport à 2012 est importante, puisque **6 Départements** nouveaux intègrent le classement : **Finistère, Pas-de-Calais, Seine-St-Denis, Somme, Moselle et Indre-et-Loire.**

o Le **Finistère** est fortement touché, suite aux restructurations dans l'Agro-alimentaire.
o Le **Pas-de-Calais** est fortement impacté par plusieurs projets de fermeture dans la mécanique.
o L'I**ndre-et-Loire**, comme le Pas-de-Calais subit la perte d'emplois liés à la sous-traitance automobile.
o En **Seine-Maritime**, ce sont les projets de restructuration dans la pétrochimie et les biens d'équipements, qui expliquent à nouveau la présence du Département dans notre classement.

o La **Moselle** subit d'importantes restructurations dans l'industrie : pétrochimie, transformation Bois, mais également les services aux entreprises, ce qui pénalise fortement un territoire dont la mutation économique n'est pas achevée, et connaît de réelles difficultés pour accueillir des activités innovantes.

o La **Seine-St-Denis** est également touchée par les restructurations. Alors même que de nombreux programmes de rénovations urbaines permettent d'accueillir de nombreux programmes immobilier tertiaires, le Département, qui jusqu'à présent subissait surtout des pertes d'emplois dans l'industrie, subit également des restructurations dans les activités tertiaires de grands groupes et ETI. Cette évolution montre l'importance pour les Départements, d'une part, d'autre part de favoriser l'accueil de projets de PME-PMI davantage créatrices d'emplois, en sus de quelques grands projets emblématiques, qui structurent le tissu économique des territoires.

- Les pertes d'emplois de services sont également élevées dans les **Hauts-de-Seine**, mais ce département compense par l'accueil et le développement de nombreux projets, principalement sur le bassin de La-Défense et des communes limitrophes, très attractifs pour ce type de projets.

- Enfin, le **Bas-Rhin** disparaît du classement, confirmant la place de la Région Alsace citée précédemment. Après avoir subi de fortes pertes d'emplois, à la fois dans l'industrie et l'administration d'Etat (Armées et fin de la RGPP), le Bas-Rhin bénéficie d'un certain ralentissement des destructions d'emplois. Qui sur La RGPP qui perdure, proposition d'enlever fin RGPP et mentionner seulement Armées et RGPP). Néanmoins, le département voisin du **Haut-Rhin** subit d'importantes restructurations au sein de son tissu de PME industrielles, qui, s'il devait se confirmer pourrait intégrer ce « top 10 » en 2014.

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.5 Taille des projets destructeurs d'emplois

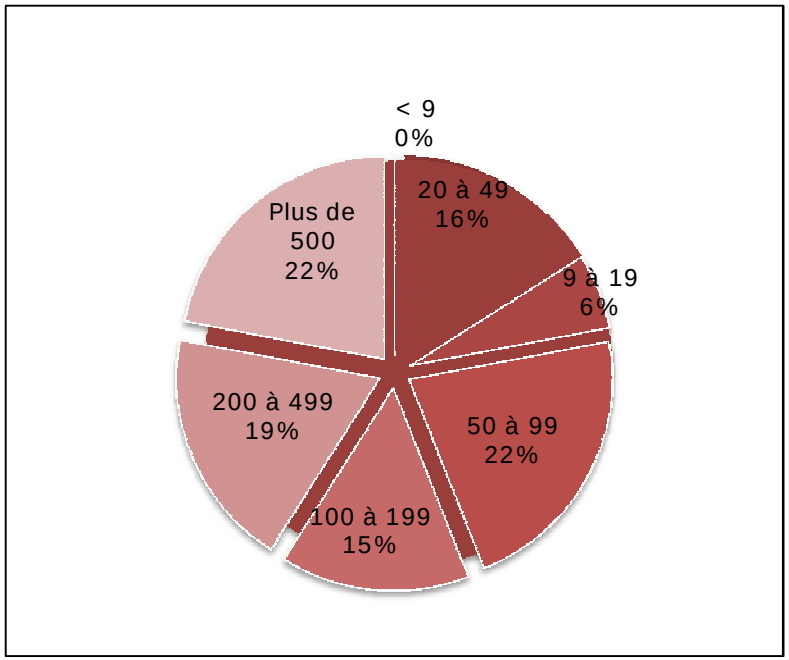

	2013	2012
- 9 et NC	0%	32%
9 à 19	6%	18%
20 à 49	16%	24%
50 à 99	22%	13%
100 à 199	15%	7%
200 à 499	19%	4%
+ 500	22%	2%
	100%	100%

- Par rapport à 2012, le pourcentage le plus emblématique concerne **la part élevée des projets de destructions d'emplois de 22%**. 2013 a en effet été marquée par l'annonce de très grandes restructurations et **liquidations judiciaires. Toutes les activités sont concernées** : industrie, conseil, transport, agro-alimentaire…. Certains projets toucheront simultanément **plusieurs territoires**. En outre, les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) sont aussi concernées que les grands groupes. Or, ce sont traditionnellement les PME et ETI, qui restent les plus créatrices d'emplois, singulièrement dans les territoires hors métropoles (Paris, Lyon, Lille, Marseille, Toulouse…). Cette évolution constitue une réelle menace pour les territoires, notamment dans le cas de liquidations judiciaires d'entreprises de plus de 1.000 salariés, qui ne sont pas assujetties à l'obligation de revitalisation. Or, les fonds de revitalisation constituent des outils de financements de projets essentiels, pour le développement et la mutation des territoires.

- Cette tendance, si elle, confirme que plus que jamais les territoires doivent anticiper, proposer des **solutions**, et assurer la **sécurisation** des parcours professionnels avec le service public de l'emploi.

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.6 Projets destructeurs d'emplois selon l'origine des entreprises

► **Répartition du nombre de projets de destruction d'emplois en France en par origine des entreprises**

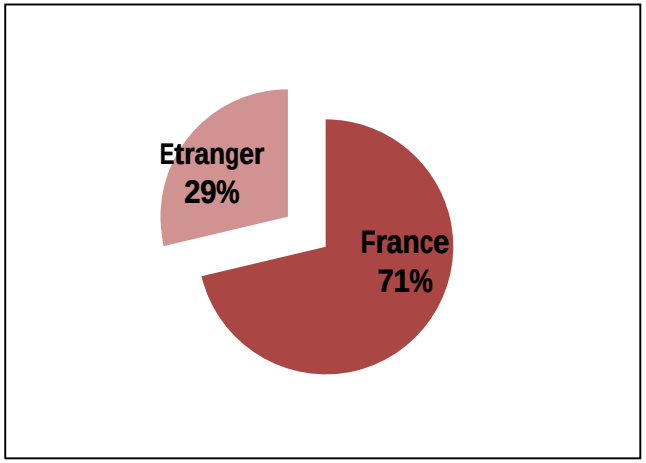

	2013	*2012*
FRANCE	**71%**	*84 %*
ETRANGER	**29%**	*16%*
Europe	***73%***	*58%*
Amérique du Nord	***24%***	*35%*
Reste du monde	***3%***	*7%*

- Le montant des investissements étrangers est un indicateur essentiel, pour mesurer **l'attractivité** et le dynamisme d'une puissance économique.
- La part des suppressions d'emplois issus d'entreprises à capitaux étrangers à **augmenté substantiellement** entre 2012 et 2013.
- Outre les effets de la crise, de **nombreux investisseurs** (l'étude 2014 d'Ernst-and-Young évoque 13% de baisses des IDE par rapport à 2012) ne ciblent plus la France et envisagent pour les groupes déjà présents, de restructurer et réduire (ou fermer) leurs capacités de production.
- En terme **d'origine géographique**, la part des entreprises européennes augmente, ce qui constitue une menace dans la mesure où ces pays restent les premiers partenaires économiques de la France. Pour autant, la diversification de l'origine de nos partenaires, devrait se traduire par l'accueil de nouveaux projets, qui devraient compenser ces pertes d'emplois d'origine étrangère : Chine, Russie, Emirats, Corée du Sud….

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.7 Les secteurs d'activité destructeurs d'emplois (1/2)

►Répartition des emplois supprimés par filière

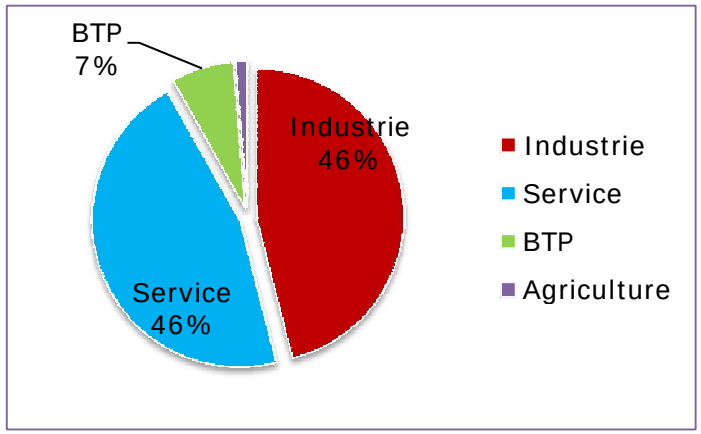

	2013	*2012*
BTP	**7%**	*2%*
SERVICES	**41.5%**	*36%*
INDUSTRIE	**46%**	*49%*
SECTEUR PUBLIC	**4.5%**	*13%*
AGRICULTURE	**1%**	*0%*

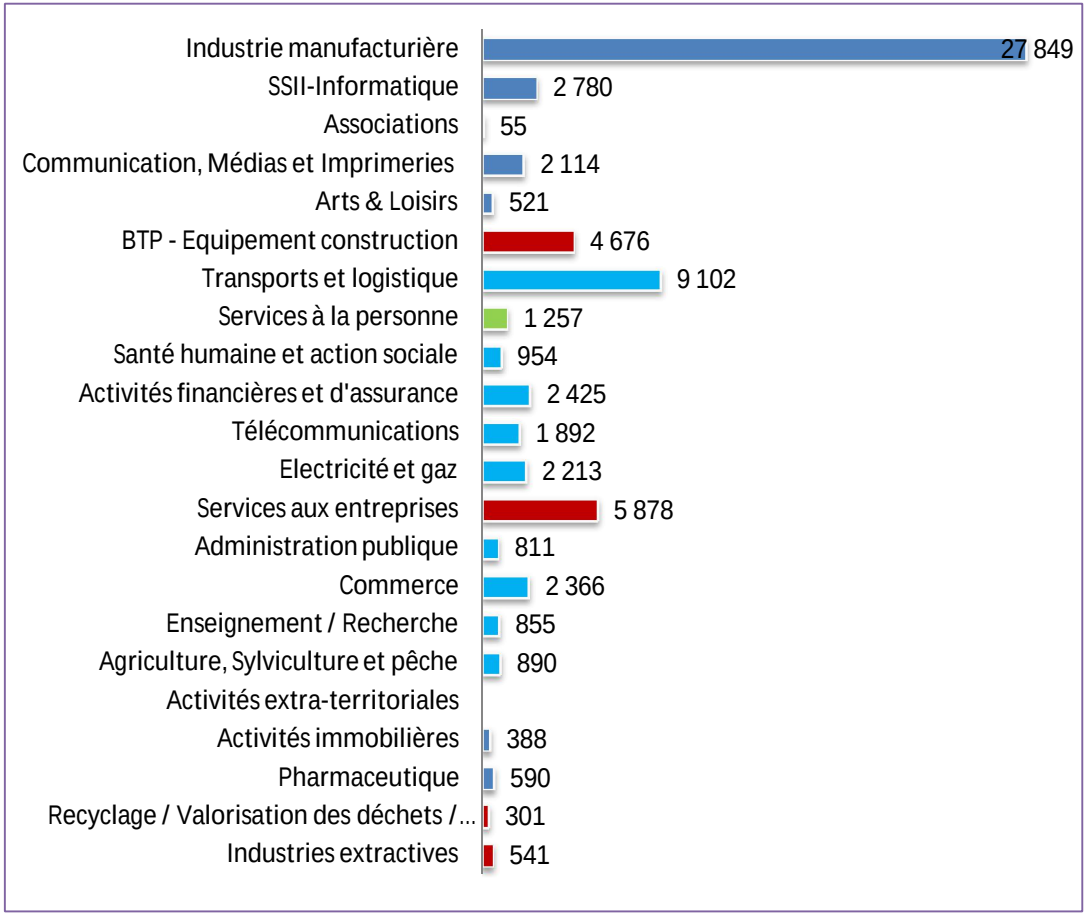

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.7 Les secteurs d'activité destructeurs d'emplois (2/2)

- La part des emplois industriels dans les destructions recule légèrement sur douze mois. En revanche, la part des emplois de **services** augmente de plus de 5 points. Cette augmentation notable confirme que, désormais, toutes les secteurs d'activité sont soumis à de fortes restructurations : centres d'appels (TRANSCOM, CALL EXPERT), transports (MORY-DUCROS), nettoyage industriel, medias (LAGARDERE). Or, la destruction d'emplois dans les services pourrait à nouveau atteindre un niveau élevé : rachats entre les leaders de la téléphonie mobile, délocalisation du siège de Lafarge, restructurations des sociétés de sécurité et gardiennage….

- Il est important également de noter, que la part des destructions d'emplois dans la filière **Transport-Logistique** est quantitativement au même niveau qu'en 2012, soit un niveau proportionnellement élevé si l'on considère que le nombre de destructions d'emplois global a chuté.

- C'est la mise en liquidation du groupe MORY-DUCROS (5.000 emplois) qui explique ce seuil proportionnellement haut. En effet, les métiers de la logistique se développent et offrent : e-commerce, drive, picking, logistique de spécialité…. En revanche, les transporteurs souffrent de la concurrence des pays à bas coût et de la hausse des coûts de transport.

- Les destructions d'emplois dans l'informatique, notamment les **SSII** ont chuté (près de 6.600 en 2012 à 2.780 en 2013). C'est principalement le groupe IBM, qui a annoncé une réduction d'emplois massive, répartie sur une près de dix sites en France. Ainsi que nous l'avions indiqué lors des études précédentes, cette filière très innovante répond à des cycles de développement/restructurations relativement courts (2 – 3 ans en moyenne).
- Enfin, en terme d'aménagement du territoire, l'existence d'infrastructures attractives (immobilier et haut-débit) et l'accès aux financements (privés et publics) constituent des atouts discriminants et déterminants pour les porteurs de projets, notamment dans les TPE, start up…, y compris dans des zones a priori peu attractives pour ces activités.

- Les emplois dans le **BTP** chutent fortement, en raison de la diminution, ou du report, des programmes immobiliers.

- Enfin, la part des **emplois publics** diminue quant à elle de manière drastique. La principale explication est que la mise en œuvre de la RGPP et des réductions du nombre de sites militaires, sont en partie arrivés à leur terme.
- Les projets de restructurations des Armées, ainsi que les réformes relatives à la décentralisation risquent de se traduire par une nouvelle hausse des destructions d'emplois publics.

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.8 Secteurs d'activité destructeurs d'emplois : Focus sur les Industries manufacturières (1/2)

► Principales sous-filières de l'industrie manufacturière destructrice d'emplois

(Source : Observatoire F/I/E/ Kurt Salmon)

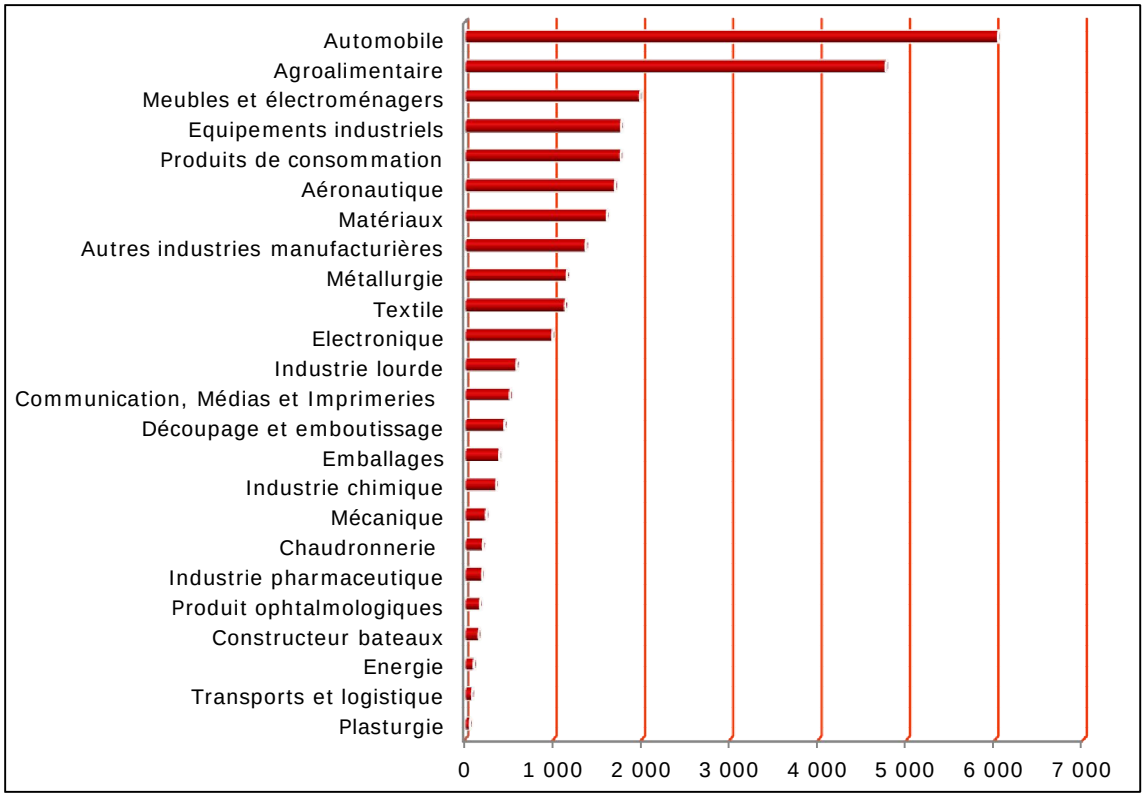

	2013	*2012*
1	**Automobile**	*Automobile*
2	**IAA**	*Aéronautique*
3	**Meubles et électroménager**	*IAA*
4	**Equipement Industriel**	*Chimie*
5	**Produits de consommation**	*Equipe électriques*
6	**Aéronautique**	*Industries manuf divers*
7	**Matériaux**	*Métallurgie*
8	**Industries manuf divers**	*Autres produits métalliques*
9	**Métallurgie**	*Equipements de transports*
10	**Textile**	*Fabrication de meubles*
11	**Electronique**	*Communication*
12	**Industrie Lourde**	*Industrie pharma.*
13	**Imprimerie Editions**	*Entreposage Packaging*
14	**Découpage Embout.**	*Papier cartons*
15	**Emballage**	*plasturgie*

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.8 Secteurs d'activité destructeurs d'emplois : Focus sur les Industries manufacturières (2/2)

- Deux secteurs industriels, qui constituent des pôles d'excellence industriel français, restent en tête des secteurs manufacturiers les plus destructeurs d'emplois : **l'automobile** et **l'agro-alimentaire.**

- **L'automobile** poursuit sa mutation, qui se traduit par d'importantes destructions d'emplois, aussi bien chez les constructeurs (PSA Aulnay), que les **sous-traitants**.

- Les **industries agro-alimentaires** subissent la mise en redressement ou liquidation judiciaire de nombreuses entreprises (GAD, DOUX…), ou des restructurations liées à des problématiques sanitaires (SPANGHERRO, abattoirs…).

- Il est important de noter, que certains secteurs, durement touchés par la crise entre 2009 et 2012, sortent de ce classement (**papier-cartons, chimie, pharmacie**…) ou descendent dans le classement (**aéronautique**).
- Il s'agit principalement de secteurs d'activité, qui se sont fortement restructurés au cours de cette période, et ont donc en partie achevé leurs mutations.

- Inversement, d'autres secteurs réintègrent le top 10, comme le **textile**. Les industries textiles et de prêt-à-porter ont été fortement impactés, suite à la fin des quotas d'importation de Chine en 2008, avec d'importantes destructions d'emplois entre 2009 et 2011. Or, plusieurs projets de restructurations ont été identifiés, quasi exclusivement dans des PME. A l'exception d'un projet de 350 suppressions de postes (BERGERE-DE-France 330 emplois), tous les projets se situent entre 7 et 100 emplois. Il s'agit de PME, très souvent situées à l'écart des grands bassins de consommation, ce qui menace le tissu économique et le dynamisme de ces territoires.

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.10 Répartition entre fermeture de site et réduction d'effectifs

► Répartition des projets de destructions d'emplois : fermeture de site / réduction d'effectifs

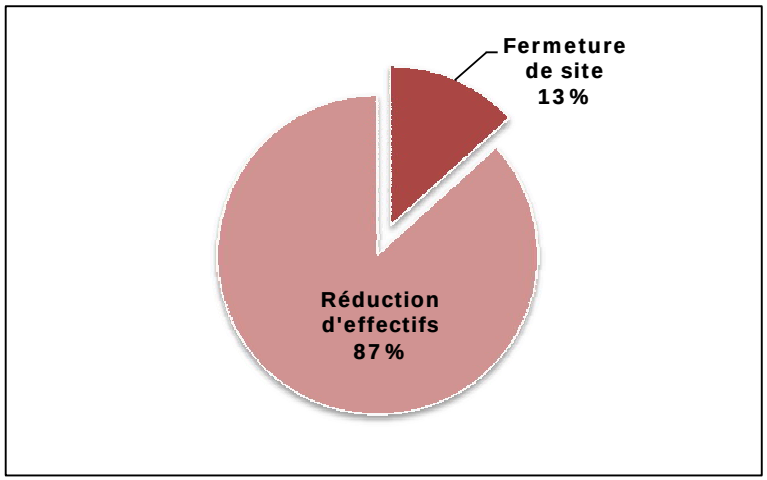

	2013	*2012*
REDUCTIONS D'EFFECTIFS	**87%**	*76%*
PART DES EMPLOIS DETRUITS	**45%**	*25%*
FERMETURES DE SITES	**13%**	*24%*
PART DES EMPLOIS DETRUITS	**55%**	*75%*

- Les **fermetures de sites** ne représentent que 13 % des projets, mais 55% du total des emplois détruits. Ce pourcentage peut, *a priori*, étonner dans la mesure où le nombre de liquidations judiciaires à fortement augmenté parmi les PME, ce qui se traduit le plus fréquemment par des fermetures. En réalité, une analyse plus fine montre, que **les fermetures de sites sont le fait de grands groupes**, dont le nombre de salariés par site est très élevé.

- Il convient également de prendre en compte, que de plus en plus de projets concernent **plusieurs sites dans plusieurs régions**, lesquelles peuvent faire l'objet de fermetures ou de simples réduction d'effectifs. Enfin, le contenu et la forme des restructurations (fermeture ou réduction) ne sont pas systématiquement annoncés.

- Dans les deux cas (fermeture ou réduction), les **conséquences pour les territoires** sont importantes, en termes :

  - **De pertes de richesses et de recettes fiscales.**
  - **D'immobilier d'entreprises lorsqu'il s'agit de fermetures (les sites fermés constituent des friches potentielles).**
  - **De risque de déclassement social d'une partie de la population.**

4. Destructions d'emplois en France en 2013

4.11 Synthèse

- Tous les **secteurs** de l'activité économique sont concernés par les destructions d'emplois : ensembliers, sous-traitance industrielle, services à la personne et aux entreprises…..., ce qui confirme, que la France est **durablement installée dans la crise**.

- La croissance du nombre de **liquidations judiciaires**, tendance qui apparaissait en filigranes les années antérieures, constitue une réelle menace pour les territoires. Elles concernent en effet principalement les **PME** et **ETI**, qui restent pourtant les entreprises les plus créatrices d'emplois.

- L'existence d'un seul **gros projet de réduction** d'effectifs (GOODYEAR, MICHELIN…) suffit à impacter fortement les bassins d'emplois, y compris au sein d'un territoire de la taille d'un Département. Aux emplois directs détruits, il convient en effet de prendre en compte les **emplois indirects**, qu'il n'est pas possible d'identifier dans le cadre de cette étude.

- Le **secteur public**, notamment l'Education Nationale, permet à quelques agglomérations de bénéficier de nouveaux **emplois non-marchands**.

- Les territoires dotés de **filières structurées** bénéficient de projets d'envergure (Aéronautique en Midi-Pyrénées, Cosmétique en Eure-et-Loir, Construction Navale en Pays-de-Loire, Logistique dans le Nord…).

- Plus que jamais, l'implication des territoires et des services de l'emploi et de la formation professionnelle, est essentielle pour anticiper les **restructurations**, et trouver des solutions , d'une part pour les salariés licenciés, d'autre part les actions de revitalisation . A cet effet, la **loi du 7 juin 2013** relative à l'obligation préalable de trouver des repreneurs, constitue un outil de développement économique, qui contribue à la création d'emplois de compensation, et plus largement à la **mutation des territoires**.

CONCLUSIONS
ET
PERSPECTIVES

5. Conclusions et perspectives

- De fortes pertes d'emplois dans les **PME**, dans tous les secteurs (services et industries).
- Une forte hausse des **liquidations judiciaires**. Le niveau record de 2009 atteint en 2013.
- Des créations d'emplois issues de **secteurs innovants** et de quelques projets d'envergure, qui ne compensent pas les réductions d'emplois.
- Des **inégalités de développement** et de mutations entre les territoires, qui se confirment.
- Les **grands groupes industriels** et de services, qui privilégient de plus en plus le développement à l'international au détriment de la France.
- L'impact des mesures prises par le gouvernement en matière **d'emploi – formation** (Emplois d'Avenir, Contrat de Génération…) et de **développement économique** (Pacte de Compétitivité notamment), coordonnées avec les actions de développement mises en place par les collectivités territoriales, ainsi que le projet du MEDEF de s'attaquer aux 400.000 emplois non pourvus, pourra être évalué en 2015.

Le projet type en matière de <u>création</u> d'emplois serait le suivant :

Une entreprise de services « B to B » en développement, localisée dans l'ouest parisien ou la Haute-Garonne avec un programme de création de 1 à 9 emplois, travaillant dans le domaine, ou pour le compte de donneurs d'ordres, dans l'Aéronautique ou les Energies (électricité – gaz).

Le projet type en matière de <u>destruction</u> d'emplois serait le suivant :

Une entreprise de services « B to B », localisée dans l'ouest parisien ou en Seine-Maritime, avec un programme de réduction d'effectifs de 50 à 100 emplois, travaillant dans l'industrie automobile ou l'agro-alimentaire.

F/I/E/ Revitalisation

Kurt Salmon

FOCUS SUR LES EMPLOIS LIÉS À LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

6. Focus sur les emplois liés à la Recherche et Développement (R&D)

Répartition des emplois de R&D en France en 2013

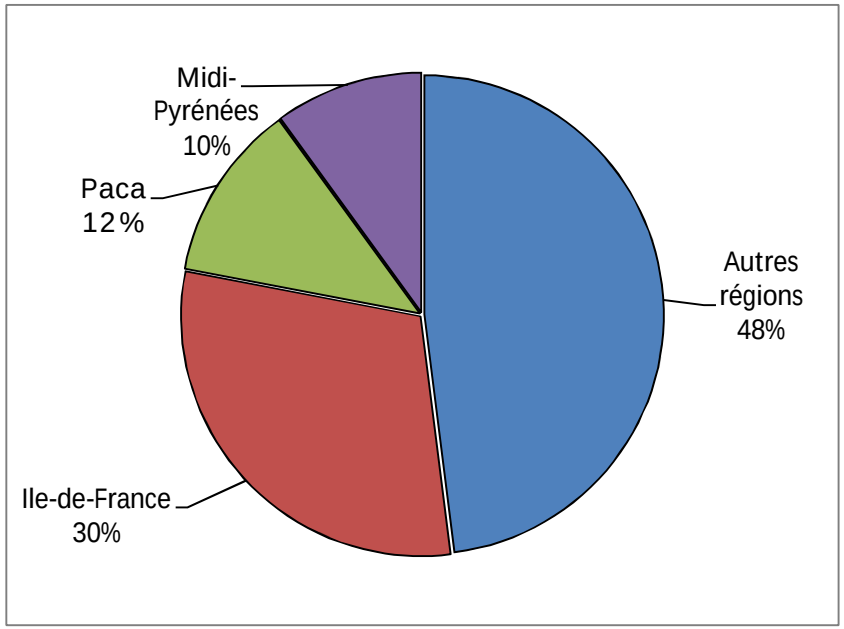

Emplois de R&D crées en 2012	Emplois de R&D créés en 2013
6.600	1.000

- Entre 2009 et 2013, 25 000 annonces de créations d'emplois ont été identifiées, dont 80 % dans le secteur privé (dont 62% pour l'industrie manufacturière et l'énergie) et 20% dans le secteur public. A ce titre, le dispositif du Crédit Impôt Recherche a eu un impact dans la création d'emploi entre 2009 et 2013.
- Or, plus de 10.000 suppressions d'emplois dans la R&D privée sont potentiellement menacés en France dans les prochaines années.
- Ainsi, Plusieurs secteurs industriels, comme l'aéronautique pourrait réduire la création d'emplois en R&D pour se focaliser sur la production industrielle. Cette tendance, si elle devait se confirmer, constitue une réelle **menace** pour l'innovation et l'attractivité de la France et de ses territoires.

CONTACTS PRESSE

Agence ALBERA CONSEIL – 01.48.24.04.50

Bertrand de TILLEUL bdetilleul@alberaconseil.fr